

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 5/30/1

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. CUSSET Stéphane domicilié 126 Lauriston Road E9 7LH
Londres et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°5/30/1.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme DELHAUME Josette Marie à l'effet
d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans
prenant effet le 15 septembre 2025 et expirant le 15 septembre 2055.

La concession est accordée moyennant la somme de deux mille deux cent cinquante Euros,
qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 25 mars 2025

Le Maire

STÉPHANE CUSSET

